

05/11/2018



Pour donner suite à notre tract diffusé sur le site :

<http://www.unsapolice-grandparis.fr/seine-saint-denis>

Qui traitait d'une "USURPATION DE SYNDICAT" avérée sur le site de BONDY.

Nous avons saisi Monsieur le Directeur Territoriale 93, qui conscient de cette surpercherie intentionnelle, a demandé à la hierarchie locale que ce soit le notateur +1 qui procède à l'évaluation de notre adhérent, non le N+2.

Voici le résultat de cette organisation usurpatrice auprès de Monsieur le Directeur Territorial 93, concernant notre adhérent évalué par son N+2 :

**Il est noté 5 et non apte à des fonctions plus importantes.**



Notre collègue a été réévalué en local par son N+1 comme l'exige le règlement, voici le résultat :

**Il est noté 6 et il est apte à des fonctions plus importantes.**

**JUSTICE RENDUE !! POUR UN RESULTAT HORS DU COMMUN !!**



**WINNER**



**Le travail prime sur la désinformation, UNSA POLICE le démontre encore une fois !**

**UNSA POLICE 93 AU PLUS PROCHE DE VOUS !**

**NOTRE PRIORITE C'EST VOUS !**

**UNSA POLICE - 93 Rue de la République, 93000 Bobigny.**



**AGIR POUR NOTRE AVENIR**



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

COMITES TECHNIQUES

**C'EST DU 30/11 AU 06/12 ET C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

UNSA POLICE - 25 RUE DES TANNERIES - 75013 PARIS

[www.unsapolice-grandparis.fr](http://www.unsapolice-grandparis.fr)